

Partie 1 Généralités

1.1 RÉFÉRENCES

- .1 ASTM International
 - .1 ASTM A167-99(2009), Standard Specification for Stainless and Heat-Resisting Chromium-Nickel Steel Plate, Sheet, and Strip.
 - .2 ASTM B456-03, Standard Specification for Electrodeposited Coatings of Copper Plus Nickel Plus Chromium and Nickel Plus Chromium.
 - .3 ASTM A 653/A 653M-09, Standard Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvannealed) by the Hot-Dip Process.
 - .4 ASTM A 924/A 924M-09, Standard Specification for General Requirements for Steel Sheet, Metallic-Coated by the Hot-Dip Process.
- .2 Office des normes générales du Canada (ONGC)
 - .1 CAN/CGSB-1.81-M90, Peinture pour couche primaire aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, pour véhicules automobiles et équipement.
 - .2 CAN/CGSB-1.88-92, Peinture-émail brillante aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four.
 - .3 CGSB 31-GP-107MA-90, Décapant et désoxydant pour métaux, non inhibé, à base d'acide phosphorique.
- .3 CSA International
 - .1 CAN/CSA-B651-F04, Conception accessible pour l'environnement bâti.
 - .2 CAN/CSA-G164-FM92 (C2003), Galvanisation à chaud des objets de formes irrégulières.

1.2 DOCUMENTS ET ÉTÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION ET INFORMATION

- .1 Fournir les documents/échantillons à soumettre conformément aux indications de la Division 1.
- .2 Fiches techniques
 - .1 Soumettre les fiches techniques ainsi que la documentation du fabricant concernant les produits qui seront utilisés dans le cadre des travaux, lesquelles doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les finis et les contraintes.
- .3 Dessins d'atelier
 - .1 Les dessins doivent porter le sceau et la signature d'un ingénieur agréé/habilité à exercer en Ontario, au Canada.
 - .2 Indiquer les dimensions et la description des éléments, le matériel de base, le fini des surfaces intérieures et extérieures, la quincaillerie et les verrous, les dispositifs de fixation, les faux-cadres pour la mise en place, les détails des incorporations, ainsi que les ancrages pour barres d'appui.
- .4 Échantillons
 - .1 Soumettre les échantillons requis conformément aux indications de la Division 1.
 - .2 Les échantillons seront remis à l'entrepreneur, qui devra les incorporer à l'ouvrage.

1.3 DOCUMENTS ET ÉLÉMENTS À REMETTRE À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

- .1 Fournir les fiches techniques d'entretien des accessoires de salle de toilettes et de salle de bains afin qu'elles soient incorporées dans le manuel mentionné dans les indications de la Division 1 portant sur les documents/éléments à remettre à l'achèvement des travaux.

1.4 MATÉRIAUX/MATÉRIELS DE REMPLACEMENT/D'ENTRETIEN

- .1 Outils
 - .1 Fournir les outils spéciaux requis pour accéder aux accessoires de salle de toilettes et de salle de bains ainsi que pour monter et démonter ces accessoires conformément aux indications de la Division 1 portant sur les documents/éléments à remettre à l'achèvement des travaux.
 - .2 Livrer les outils spéciaux au Représentant du Ministère.

1.5 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner le matériel et les matériaux conformément aux instructions écrites du fabricant.
- .2 Livraison et acceptation : livrer les matériaux et le matériel au chantier dans leur emballage d'origine, lequel doit porter une étiquette indiquant le nom et l'adresse du fabricant.
- .3 Entreposage et manutention
 - .1 Entreposer les matériaux et le matériel de manière qu'ils ne reposent pas sur le sol, à l'intérieur, en un lieu propre, sec et bien ventilé, conformément aux recommandations du fabricant.
 - .2 Entreposer les accessoires de salle de toilettes et de salles de bains de manière à les protéger contre les marques, les rayures et les éraflures.
 - .3 Remplacer les matériaux et le matériel endommagés par des matériaux et du matériel neufs.

Partie 2 Produits

2.1 MATÉRIAUX

- .1 Tôle d'acier : conforme à la norme ASTM A 653/A 653M, avec zingage de désignation ZF001.
- .2 Tôle d'acier inoxydable : conforme à la norme ASTM A 167, sauf indication contraire, type 304, avec fini satiné.
- .3 Tubes d'acier inoxydable : type 304, qualité commerciale, soudée sans joint, paroi de 1,2 mm d'épaisseur.
- .4 Fixations : les vis et les boulons dissimulés doivent être galvanisés à chaud; les fixations apparentes doivent avoir le même fini que les éléments à fixer. Les douilles expansibles, en fibres, en plomb ou en caoutchouc, doivent être conformes aux recommandations du fabricant des accessoires à fixer ainsi qu'à leur utilisation prévue.

2.2 FINITION

- .1 Revêtements de chrome et de nickel : conformes à la norme ASTM B456, fini satiné.
- .2 Aucun élément ne doit porter sur une face apparente le nom du fabricant ou la marque de commerce.

2.3 ACCESSOIRES

.1 Pour toilettes sans obstacle :

- .1 Distributeur de savon mains libres : distributeur de mousse Deb Touch-Free Ultra Foam Dispenser, code-article TBK1LDS, avec cartouche de 1 L.
 - .1 Fournir deux (2) caisses de recharges pour chaque distributeur. Produit : solution de lavage des mains Deb InstantFOAM.
 - .2 Inclure la fourniture et la livraison du chargeur de pile et de quatre (4) piles rechargeables pour chaque distributeur, plus quatre (4) piles supplémentaires.
- .2 Distributeur de serviettes en papier semi-encasté avec poubelle - Mains libres, de marque Frost, modèle 422A-70, avec poubelle. Fournir une prise électrique accessible dans la cavité murale, pour adaptateur c.a.
- .3 Crochet à vêtements - Crochet à vêtements simple Brizo, modèle : ODIN, couleur : or luxueux (*Luxe Gold*), monté à 1 200 mm au-dessus du plancher revêtu, sur l'arrière de la porte.
- .4 Distributeur de papier hygiénique - Bobrick, modèle B-2892, acier inoxydable, ou un équivalent approuvé.
- .5 Barres d'appui : Frost Products, série 1001, 32 mm de diamètre extérieur, acier inoxydable, horizontales, 760 mm de longueur et 600 mm. Fixations dissimulées, surface de préhension finie grenillée. Le matériau et le système d'ancrage de la barre d'appui doivent supporter une traction vers le bas de 2,2 kN, ou équivalent approuvé.
- .6 Bac d'élimination des serviettes hygiéniques, encastré : Acier inoxydable, fini satiné. Bride biseautée, sans joint. Frost, modèle 633-2, ou un équivalent préapprouvé.
- .7 Miroirs : Miroir sans cadre, sur mesure, bords biseautés, 306 mm de largeur x 1535 mm de hauteur, fixé par attaches.
- .8 Bouton d'avertisseur d'urgence : **Inovonics**, modèle EN121EOL. Doit être monté à 120 mm au-dessus du plancher revêtu.

.2 Pour chaque toilette standard :

- .1 Crochet à vêtements - Crochet à vêtements simple Brizo, modèle : ODIN, couleur : Or luxueux (*Luxe Gold*), monté à 1 200 mm au-dessus du plancher revêtu, sur l'arrière de la porte.
- .2 Distributeur de papier hygiénique - Bobrick, modèle B-2892, acier inoxydable, ou un équivalent approuvé.
- .3 Bac d'élimination des serviettes hygiéniques, encastré : Acier inoxydable, fini satiné. Bride biseautée, sans joint. Frost, modèle 633-2, ou un équivalent préapprouvé.
- .4 Bouton d'avertisseur d'urgence : **Inovonics**, modèle EN121EOL. Doit être monté à 120 mm au-dessus du plancher revêtu.

.3 Pour aire ouverte :

- .1 Distributeur de serviettes en papier semi-encasté avec poubelle - Mains libres, de marque Frost, modèle 422A-70, avec poubelle. Fournir une prise électrique accessible dans la cavité murale, pour adaptateur c.a.
- .2 Sèche-mains automatique encastré : Bobrick, série Trim Line, modèle B3725, ou un équivalent préapprouvé.
- .3 Distributeur de savon mains libres : Distributeur de mousse Deb Touch-Free Ultra Foam Dispenser, code-article TBK1LDS, avec cartouche de 1 L.

- .1 Fournir deux (2) caisses de recharges pour chaque distributeur. Produit : solution de lavage des mains Deb InstantFOAM.
- .2 Inclure fourniture et livraison du chargeur de pile et de quatre (4) piles rechargeables pour chaque distributeur, plus quatre (4) piles supplémentaires.
- .4 Miroirs : (au-dessus du meuble-lavabo) Miroirs rétroéclairés à DEL, sans cadre, sur mesure; bords biseautés hauts, 610 mm de largeur x 1 805 mm de hauteur, fixés par attaches.
- .5 Miroir sur mesure (pleine longueur) : Miroir à cadre de bois, sur mesure. Se reporter aux détails. Bois de chêne massif, teint noyer. Monté avec attaches. Se reporter à la section 06 20 00 - Menuiserie.

2.4 FABRICATION

- .1 Les joints des éléments fabriqués doivent être soudés puis lissés à la meule. Des attaches mécaniques ne doivent être utilisées qu'aux endroits approuvés.
- .2 Dans la mesure du possible, les surfaces apparentes doivent être façonnées à partir d'une seule feuille de matériau sans joint.
- .3 La tôle doit être pliée suivant un rayon de courbure de 1,5 mm à l'aide d'une presse à plier.
- .4 Les surfaces planes ne doivent pas présenter de déformations. Les surfaces planes ne doivent pas présenter d'égratignures ni de bosselures.
- .5 Les parties des éléments qui viennent en contact avec d'autres revêtements de finition du bâtiment doivent être peintes pour fins de prévention de toute réaction électrolytique.
- .6 Les ancrages et autres dispositifs de fixation en métal ferreux dissimulés doivent être galvanisés à chaud selon la norme CAN/CSA-G164.
- .7 Les éléments doivent être assemblés en atelier et être emballés avec leurs ancrages et leurs garnitures.
- .8 Les pièces rapportées et les faux-cadres doivent être livrés au chantier en temps voulu pour leur mise en place. Fournir gabarits, détails et instructions pour la mise en place des ancrages et des pièces rapportées.
- .9 Les accessoires doivent être fournis avec les plaques d'ancrage et les éléments en acier nécessaires à leur installation sur les poteaux d'ossature murale et sur les éléments de charpente.

2.5 FINITION

- .1 Sauf indication contraire, fini satiné sur acier inoxydable.
- .2 Aucun élément ne doit porter sur une face apparente le nom du fabricant ou la marque de commerce.

Partie 3 Exécution

3.1 EXAMEN

- .1 Vérification des conditions existantes : avant de procéder à l'installation des accessoires de salle de toilettes et de salle de bains, s'assurer que l'état des surfaces/supports préalablement mis en œuvre aux termes d'autres sections ou contrats sont acceptables et permettent de réaliser les travaux conformément aux instructions du fabricant.
- .2 Informer immédiatement le Représentant du Ministère de toute condition inacceptable décelée.

- .3 Commencer les travaux d'installation seulement après avoir corrigé toute condition inacceptable et après avoir reçu l'approbation écrite du Représentant du Ministère.

3.2 MISE EN ŒUVRE

- .1 Installer et assujettir les accessoires solidement, de la façon suivante :
 - .1 Murs à poteaux : fixer les plaques-supports en acier aux poteaux d'ossature avant d'appliquer l'enduit de finition ou de poser les plaques de plâtre. Munir les plaques-supports de chevilles ou de goujons filetés.
 - .2 Murs en éléments de maçonnerie creux, murs existants en enduit/plaques de plâtre ou cloison sèche : utiliser des boulons à bascule insérés par forage dans les éléments ou dans le mur creux.
 - .3 Murs en maçonnerie, en marbre, en pierres ou en béton : utiliser des boulons avec douilles expansibles en plomb fixées dans des trous percés.
- .2 Utiliser des vis/boulons inviolables comme éléments de fixation des accessoires.
- .3 Remplir les appareils distributeurs avec les fournitures nécessaires juste avant la réception définitive du bâtiment.
- .4 Installer les miroirs au moyen d'attaches, installées conformément aux directives du fabricant du produit utilisé. Veiller à ce que les miroirs soient d'aplomb et de niveau.

3.3 AJUSTEMENT

- .1 Lubrifier les pièces mobiles de façon qu'elles fonctionnent en douceur et soient bien ajustées.

3.4 NETTOYAGE

- .1 Nettoyage en cours des travaux : en conformité avec la Division 1.
 - .1 Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
- .2 Nettoyage final : une fois les travaux terminés, évacuer du chantier les matériaux/le matériel en surplus, les déchets, les outils et l'équipement conformément à la Division 1.
- .3 Gestion des déchets : trier les déchets en vue de leur réutilisation et de leur recyclage, conformément aux indications de la Division 1 portant sur la gestion et l'élimination des déchets de construction/démolition.
 - .1 Retirer les bacs et les bennes de recyclage du chantier, et éliminer les matériaux/le matériel visés aux installations appropriées.

3.5 PROTECTION

- .1 Protéger les produits et les composants installés contre les dommages pendant les travaux.
- .2 Réparer les dommages aux matériaux et au matériel adjacents causés par les travaux d'installation des accessoires de salle de toilettes et de salle de bains.

FIN DE LA SECTION